

Procès Verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 9 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le neuf du mois de janvier, à vingt heures trente, le Conseil municipal dûment convoqué en date du trente-et-un décembre deux mil treize, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire.

Membres présents :

M. Jean-Louis DEMOIS ;
M. Olivier BROSSARD, Mme Béatrice JUNG, M. Fabrice LEPAGE, M. David BARAIZE – Adjoints ;
M. Paul ABELARD, M. Alain HUET, M. Christian LIAU, Mme Sandrine ROUXEL, Mme Anne VIAUD-JOUAN – Conseillers municipaux.

Absents excusés avant donné pouvoir (art L2121-20) :

M. Gilbert PORCHER donne pouvoir à M. LIAU
M. Jean-Pierre SACHET donne pouvoir à M. BARAIZE.

Absent :

M. Ludovic VIOT

Secrétaire de séance : M. Alain HUET.

1) Approbation du P.V. Conseil précédent :

Tous l'approuvent à l'unanimité

2) Ressources humaines :

- **Délibération portant sur la gratification de Madame Gwendoline DURAND-CHEVAL.**

Objet : Gratification de Madame Gwendoline DURAND-CHEVAL
--

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT que Madame Gwendoline DURAND-CHEVAL a effectué un stage au sein du service administratif de la commune du jeudi 12 décembre 2013 au samedi 21 décembre 2013 ;

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- **D'ALLOUER** une gratification à Madame Gwendoline DURAND-CHEVAL d'un montant égal au SMIC horaire net x le nombre d'heures travaillées sur la période de stage soit :
 - = 7,38 € x 34 heures = 250.92 €
- **DE PREVOIR** les crédits budgétaires nécessaires sur le budget 2014 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

3) RAM

20h40 arrivée de Monsieur BARAIZE

Objet : Avenant à la convention de partenariat entre les communes de Soulaire-et-Bourg et Écuillé – Relais Assistantes Maternelles
--

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la convention du 1^{er} juin 2012 ;

VU la délibération n°2012.10 du 16 février 2012 ;

VU la délibération F38 du 15 mai 2012 de Soulaire-et-Bourg ;

VU la délibération n°2013-06 du 21 février 2013 ;

CONSIDERANT que la prestation a changé puisque le temps d'intervention de l'animatrice a été doublé à compter de mars 2013 ;

il est nécessaire d'actualiser la convention ;

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer l'avenant à la convention de partenariat.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

4) Tarifs communaux :

- **Bois**

Objet : Vente de bois de chauffage sur pied

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT l'entretien du domaine communal qui nécessite occasionnellement l'élagage ou l'abattage de certains arbres ;

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- **D'EFFECTUER** un tirage au sort pour l'attribution du marché s'il y a plusieurs acquéreurs potentiels
- **D'INSTITUER** le prix suivant :

Nature	Tarif T.T.C. par stère en 2014
Bois sur pied	17,00 €

- **DE LAISSER** faire l'élagage ou l'abattage par le futur acquéreur selon un contrat qui aura été signé au préalable ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

5) Urbanisme - Autorisation de signature de la convention d'instruction du droit des sols avec la Préfecture :

La compétence de la D.D.T. s'éteindra courant 2015 ; un travail est mené par Angers Loire Métropole pour continuer ce service.

Objet : Urbanisme - Autorisation de signature de la convention d'instruction du droit des sols avec la Préfecture ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT qu'une partie de l'instruction des documents d'urbanisme est faite par la Direction Départementale des Territoires ;

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer la convention de reconduction de ce service pour la période 2014-juin 2015.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

6) Demande de subvention au S.I.E.M.L. pour les lampadaires autonomes.

Objet : Demande de subvention au S.I.E.M.L. pour les lampadaires autonomes.

Depuis le mois de décembre 2013, la commune est dotée de deux nouveaux abribus en bois. Ces abribus sont positionnés à des emplacements sans éclairage public, c'est pour quoi dans notre volonté d'être acteur en matière

d'énergies renouvelables, Monsieur le Maire souhaite solliciter de la part du S.I.E.M.L. une subvention pour deux lampadaires autonomes.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT d'une part, la sécurité des enfants qui utilisent les transports scolaires, et d'autre part, la période hivernale;

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer la demande de Subvention au S.I.E.M.L. pour deux lampadaires autonomes.
- **DE DEMANDER** une dérogation afin d'avoir l'autorisation de démarrer les travaux avant la décision du Conseil du S.I.E.M.L. qui se réunira en mars 2014

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Une barrière va être ajoutée à l'abribus de la Morette pour protéger les enfants, des bandes réfléchissantes vont également venir renforcer l'ensemble pour une meilleure visibilité des enfants et palier au danger de la route.

7) Clos du Charron

Les Cabinets Branchereau et PRAGMA doivent rendre, avant la fin du mois de janvier, les esquisses du projet pour lancer rapidement les demandes de subventions concernant le cheminement.

Monsieur le Maire propose de solliciter un autre organisme H.L.M. pour comparer les propositions.

M. ABELARD : Est-ce qu'un ralentisseur est envisagé sur le cheminement ?

Monsieur le Maire propose d'attendre les projets des bureaux d'études et ensuite d'envisager des ralentisseurs ou dévoiements. Il faut tout de même garder en tête le confort des engins agricoles qui empruntent cette route ainsi que le trafic.

8) Cimetière

L'organisation de la reprise des tombes est en cours.

Notre agent technique n'a pas besoin d'agrément, de plus, une réflexion est menée pour mutualiser les travaux afin qu'il ne soit pas seul à effectuer le travail.

9) Budget principal 2014 :

- **Débat d'Orientation Budgétaire.**

Ajout de crédits sur le compte 21316 « équipement cimetière ».

Ajout de crédits sur le budget « camion benne » pour tenir compte de la réalité du marché. Un utilitaire serait peut-être plus judicieux qu'un camion benne. De plus le budget serait plus facilement respecté.

Le travail est renvoyé en Commission pour réétudier les besoins réels du service technique.

Contrôle extincteurs, légionellose (130€), vérifications réglementaires des bâtiments communaux (300€) et 100 € sur la cloche de l'église. Soit 1 700€ H.T.

Pas d'éléments complémentaires sur le Clos du Charron, le budget ne sera pas voté sans les chiffrages du Cabinet PRAGMA (ils devraient arriver d'ici à la fin janvier).

Trois subventions possibles pour le lotissement et le cheminement : Amendes de police, D.E.T.R. 25% et A.L.M. pour le cheminement (50%).

10) Questions diverses :

- **Chemins de randonnées : mobilier ;**

Nous avons reçu une attribution de mobilier pour la boucle Sud des chemins de randonnées (ce chemin est inscrit au PDIPR): 2 tables avec bancs et 2 bancs.

Les emplacements des tables pourraient se situer du côté des Bois de Ris et à la sortie du bois de M. CHOLLET. Les bancs seraient installés sur l'Allée du Plessis-Bourré (mais il faut consulter le Conseil général) et au Pré Long.

➤ **Déviation poids lourds ;**

Elle pourrait être mentionnée au niveau du Plessis-Bourré, directement en direction de Bourg sans avoir à passer par Ecuillé.

➤ **Redécoupage des cantons ;**

Ecuillé change de canton et rejoint celui d'Angers V comprenant Briollay, Cantenay-Épinard, Ecoufant,, Écuillé, Feneu, Soulaire-et-Bourg et une partie d'Angers. Cela représente 38 731 habitants.

➤ **Repas des Anciens du 16 février ;**

Madame VIAUD-JOUAN demande à ce que les invitations soient envoyées dès la semaine 3. Les membres du Conseil ainsi que les membres du CCAS sont aussi invités.

Il n'y aura que la représentation des enfants vers 16h30.

Une information aux habitants sera envoyée deux à trois semaines avant la manifestation.

Le traiteur est retenu, le point va être fait lors de la prochaine réunion du C.C.A.S. du 17 janvier. Le traiteur demande le nombre de personnes présentes une semaine avant.

L'Apéritif et les vins sont à la charge de la commune ainsi que les boissons non alcoolisées et le cidre pour l'ensemble de la population lors de la représentation théâtrale et la vente de bottereaux.

Il est proposé de demander à la gendarmerie si elle souhaite faire une intervention sur la prévention des séniors.

La décoration des tables est faite par les enfants lors des T.A.P.

Le budget 2014 du C.C.A.S. sera étudié lors de la prochaine réunion.

➤ **Animation Bois et Fagots ;**

Une association de Juvardeil a sollicité la commune pour une animation sur les arbres têtards. L'animation sera sur le terrain multisports, elle est prévue le 25 janvier.

➤ **Avis sur la demande de Monsieur Jean-Paul FLAHAUT ;**

Oui.

➤ **Passation de commandement du centre d'intervention de Sceaux d'Anjou ;**

Le 6 février 2014.

➤ **Vœux du Maire 2014.**

Prévu samedi 11 janvier à 11h. L'accueil des nouveaux habitants sera fait à cette occasion, des billets pour visiter le Château du Plessis-Bourré leur seront remis.

Tour de table :

Mme ROUXEL : le collège de Châteauneuf sur Sarthe devrait perdre son statut de zone prioritaire, cette information demande à être confirmée.

Mme VIAUD-JOUAN : Mettre le planning avec les activités des T.A.P. sur le site.

Mme JUNG : Faire une information aux habitants sur les changements qui vont intervenir lors des prochaines élections municipales.

M. HUET : Des chemins sont engorgés d'eau.

Date prochain conseil : Jeudi 20 Février 2014 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h22.

09/01/2014	2014-05	Urbanisme - Autorisation de signature de la convention d'instruction du droit des sols avec la Préfecture ;
09/01/2014	2014-04	Vente bois de chauffage sur pied
09/01/2014	2014-03	Avenant à la convention de partenariat entre les communes de Soulaire-et-Bourg et Écuillé – Relais Assistantes Maternelles

09/01/2014	2014-02	Gratification de Madame Gwendoline DURAND-CHEVAL
09/01/2014	2014-01	Demande de subvention au S.I.E.M.L. pour les lampadaires autonomes.

M. DEMOIS		M. VIOT	Absent
Mme JUNG		Mme VIAUD-JOUAN	
M. BROSSARD		M. PORCHER	Donne pouvoir à M. LIAU
M. LEPAGE		M. SACHET	Donne pouvoir à M. BARAIZE
M. BARAIZE		Mme ROUXEL	
M. HUET		M. LIAU	
M. ABELARD			